

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/05-336-1025 du 12/12/05

DIPLOME D'EXPERT AUTOMOBILE - INSCRIPTIONS : SESSION 2006

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement du second degré publics et privés sous-contrat

Affaire suivie par : Mme SPINOSA Tel : 04 42 91 71 99 Fax : 04 42 38 73 45

Le registre des inscriptions au Diplôme d'Expert Automobile - session **2006** est ouvert du

Lundi 02 janvier au Mardi 31 janvier 2006

Les inscriptions se font à partir d'un dossier que les candidats pourront soit retirer au Rectorat (Division des Examens et Concours, Bureau 2.03) soit recevoir à leur domicile après une demande écrite accompagnée :

↳ d'une enveloppe format 21 x 29,7 non affranchie libellée à leur adresse personnelle ;

↳ d'un chèque de 6,42 € libellé à l'ordre du régisseur des recettes du rectorat, correspondant au remboursement des frais d'affranchissement des courriers expédiés, à adresser au Rectorat d'Aix-en-Provence – DIEC 2.03 DEA – Place Lucien Paye – 13621 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1.

Les renseignements relatifs à ce diplôme et aux modalités d'inscription peuvent être obtenus auprès de :

Madame Mireille SPINOSA
Rectorat d'Aix-en-Provence
Division des Examens et Concours
Bureau 2.03
☎ 04.42.91.71.99
Fax 04.42.38.73.45

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.